

# Compte-rendu conseil municipal

## Vendredi 8 juillet 2022 – 19H30

### Présents :

HAUTEVILLE Laurent  
REQUET Christophe  
JONDEAU David  
ISNARD Sébastien  
MICHAUD Nadine  
BIGOT Nicolas  
GARIN Patrick  
LIZZI Dimitri

### Excusés :

CETTOUR-CAVE Laëtitia  
FIGUREAU Marie-Laure  
LIZZI Marilyne

### Autre personne présente :

MORELLO Corinne (secrétaire de mairie)

## ORDRE DU JOUR

- 1- Choix des modalités de publicité concernant les actes administratifs pour les communes de moins de 3500 Habitants.**
- 2- Taxe Aménagement, Reversement à la CCHC de la fraction du produit 2021**
- 3- Tarif des repas et du périscolaire à la rentrée de septembre 2022**
- 4- Présentation du projet de centre aéré intercommunal**
- 5- Urbanisme**
- 6- Affaires diverses**

### **1 - Choix des modalités de publicité concernant les actes administratifs pour les communes de moins de 3500 Habitants.**

Dorénavant, les actes administratifs des communes (arrêtés et procès-verbaux) seront publiés essentiellement par voie électronique. Les communes de moins de 3500 habitants peuvent continuer à les publier aussi sur papier si elles le souhaitent.

Le conseil municipal se prononce pour.

### **2 – Taxe d’aménagement, Reversement à la CCHC de la fraction du produit 2021.**

Une fraction (10%) de la taxe d’aménagement destinée à l’entretien de la voirie est à reverser à la CCHC.

### **3 - Tarif des repas et du périscolaire à la rentrée de septembre 2022**

Le traiteur (DECORZENT de Lullin) augmente un peu ses tarifs. Il est nécessaire de répercuter cette augmentation sur le prix des repas en les passant à 5.40 euros.

Les horaires du périscolaire vont être légèrement modifiés afin de répondre à la demande de certains parents. Les nouveaux horaires seront les suivants :

Matin : 7H30 à 8H30 pour 2 euros.  
Après-midi : 16H00 à 18H30 pour 4 euros.

#### **4 - Présentation du projet de centre aéré intercommunal**

Mr Mauvais, premier adjoint à la mairie de La Baume, a lancé l'idée de la mise en place d'un centre aéré intercommunale regroupant les communes du bas de la vallée (Seytroux, Le Biot, La Baume, La Forclaz et La Vernaz).

Les conseils municipaux sont consultés afin de diffuser auprès des parents une enquête permettant de connaître les souhaits et les besoins des familles sur ce sujet.

#### **5 – Urbanisme**

Déclaration préalable (DP) 2022 - 004 d'Elise Grobel concernant une piscine tubulaire hors sol.

#### **6 - Affaires diverses**

- Route fermée pour le tour de France le 12 juillet.
- Harley Day : grosse affluence attendue ; Des convois vont passer au Jotty.
- Les horaires du city stade sont confirmés jusqu'à 22H00 les soirs des vacances d'été.
- Un tournoi de foot sera organisé sur le city stade le 30 juillet à 14H00.
- Vente à l'étalage au Jotty : Mme Bourdais va venir vendre des bijoux, bracelets et pierres.
- Des arbres seront plantés dans la cour de l'école pour faire de l'ombre.

Fin de la session à 20H30